

COMMUNE D'AINGERAY

	COMpte RENDU REUNION DU CCAS Lundi 29 avril 2024	Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 7 Nombre de membres votants : 7 Suffrages exprimés : 7
---	---	---

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf avril à dix-huit heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Aingeray se sont réunis à la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de M. FONTAINE André. Convocation adressée le 23/04/2024.

Etaient présent(e)s : Mme CORADRY Caroline ; Mme CURE Emilie ; FONTAINE André ; Mme FRAULOB Odile ; Mme GREINER Roselyne ; Mme RAGON Jacqueline Mme TRESORIER Marie-José

Etaient absent(e/s) : Mme JEZEQUEL Valérie, M. PREVOST Jean-Luc ; Mme RONVAL Alexandra, Mme THOUVENOT Nathalie

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Mme FRAULOB Odile ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Ordre du jour

1. Approbation compte administratif et compte de gestion 2023
2. Affectation des résultats
3. Vote du budget 2024
4. Demande d'aide d'un administré
5. Divers

La séance est ouverte à 18h00

Mme FRAULOB informe les membres du CCAS que deux personnes du Conseil Municipal ont démissionné. De ce fait, Mme DEMARQUE et M. MORET ne font plus partie du CCAS et sont remplacés par Mme CURE Emilie et M. PREVOST Jean-Luc.

APPROBATION COMpte ADMINISTRATIF ET COMpte DE GESTION 2023

► Document comptable (Mairie) qui répertorie les dépenses et recettes réalisés en 2023

RECETTES			
Articles	Désignation	Budgétisé	Réalisé
7474	Subvention Commune	7000.00 €	7000.00 €
7713	Libéralités reçues	0.00 €	220.00 €
002	Report excédent	1070.93	0.00 €
TOTAL		8070.93 €	7220.00 €

Détails des recettes :

- Compte 7713 : participation au repas des ainés

DEPENSES			
Articles	Désignation	Budgétisé	Réalisé
6232	Fêtes et cérémonies	7070.93 €	4893.90 €
6238	Divers	500.00 €	0.00 €
6561	Secours d'urgence	500.00 €	0.00 €
TOTAL		8070.93 €	4893.90 €

Détails des dépenses :

Cpte 6232 :

- Colis ainés 2022 : 1617.90 €
- Repas des ainés 2022 : 1700.00 €
- Repas des ainés 2023 : 1576.00 €

VOTÉ à la majorité (6 POUR), le Maire s'abstient.

COMPTE DE GESTION 2023

Document comptable au niveau de la Trésorerie faisant également apparaître les dépenses et recettes. Répertorie également les excédent/déficits cumulés des années passées

Dépenses totales de fonctionnement : 4893.90€

Recettes totales de fonctionnement : 7220 €

Soit Excédent de 2326.10 €

VOTÉ à l'unanimité (7 POUR).

AFFECTATION DU RESULTAT

Le compte de gestion fait apparaître :

- Excédent de fonctionnement 2022 de 1070.93 €
- Un excédent de fonctionnement 2023 de 2326.10 €
- **SOIT UN EXCEDENT CUMULE DE 3 397.03 (compte R002)**

VOTÉ à l'unanimité (7 POUR).

BUDGET PRIMITIF 2024

Dépenses			Recettes		
Articles	Désignation	Proposition	Articles	Désignation	Proposition
6232	Fêtes et cérémonies	6397.03€	R002	Excédent reporté	3397.03 €
6238	Divers	500.00€	7474	Subvention communale	4000.00 €
6561	Secours d'urgence	500.00 €			
TOTAL		7397.03 €	TOTAL		7397.03 €

Pour info, facture CCAS repas des ainés 2024 = 1780.00 €

VOTÉ au chapitre à l'unanimité (7 POUR).

DEMANDE D'AIDE D'UN ADMINISTRE

Pour donner suite à un RDV pris avec un administré, le CCAS a accepté d'aider la personne avec un bon alimentaire d'une valeur de 50 € (biens de 1^{ère} nécessité et hors boissons), renouvelable 2 fois, sous condition.

Divers

- Réflexion sur le colis des ainés de fin d'année se poursuit. Un contact a été pris avec les fous du terroir à Nancy, à voir à Toul si c'est possible. Un contact sera pris aussi avec les madeleines de Liverdun. Le CCAS reste attaché à l'idée de proximité pour le contenu du colis.

FIN DE SEANCE : 19h30

Le Maire,
André FONTAINE



